

## Projet de nettoyage des friches ostréicoles de la Coupelasse

---

### Qui nous sommes

Le CRC des Pays de la Loire est l'un des 7 Comités Régionaux de la Conchyliculture en France métropolitaine. Son territoire d'action s'étend du Sud de l'estuaire de la Loire jusqu'au Sud du département de la Vendée.

Les missions du CRC sont multiples :

- Veiller aux bonnes conditions d'exploitation dans les bassins conchylicoles (aide au balisage, à l'entretien des zones conchylicoles, veiller aux bonnes pratiques culturales, contribuer à une bonne cohabitation avec d'autres acteurs du territoire, participer à la protection et l'amélioration de la qualité des eaux, ...),
- Représenter les professionnels lors de réunions au sein des différentes instances locales, régionales, nationales,
- Améliorer la formation professionnelle et l'emploi,
- Informer les professionnels des mesures prises lors des différentes réunions et en assurer l'exécution,
- ...

### Contexte

Les conchyliculteurs, pour élever des huîtres comme des moules, obtiennent des concessions en mer situées sur Domaine Public Maritime pour des durées pouvant aller jusqu'à plusieurs dizaines d'années. A la fin de leurs Autorisation d'Exploitation, ils doivent rendre à l'Etat les parcelles qui leur ont été attribuées dans un état propre, sans tables ostréicole ou pieux, et sans que ne s'y soit développé de gisement de coquillages qui n'était pas déjà présent.

Or jusqu'il y a peu, de nombreux professionnels présents dans le banc ostréicole de la Coupelasse ont pu rendre à l'Etat des parcelles où n'avaient pas été retirées toutes les tables ou les poches à huîtres. Les années passant, les huîtres laissées sur place se sont développées jusqu'à former des sortes de récifs diminuant le courant. Par ailleurs les tables jouant un rôle de support, des larves d'huîtres sont apparues et ont également favorisé la prolifération de coquillages.

Aujourd'hui, les nombreuses friches apparues et le frein à la courantologie qu'elles permettent a augmenté considérablement l'envasement de la zone, ne permettant plus aux ostréiculteurs présents de maintenir leurs parcelles suffisamment propres pour être exploitées.

De nombreux professionnels n'ont par ailleurs pas pu, pour diverses raisons, nettoyer suffisamment rapidement leurs parcelles avant que ne s'y développent des « crassats » d'huîtres devenues également des friches faisant barrière au courant, et accentuant d'autant plus la sédimentologie.

Pour maintenir une zone propice à la culture d'huîtres, il devient aujourd'hui nécessaire de retirer ces friches et retrouver un hydrodynamisme suffisant à disperser les sédiments.

### **Caractéristiques du projet**

Ce sont environ 10 hectares de concessions qu'il faut nettoyer sur la zone.

Pour ne pas perturber l'activité ou risquer une contamination bactériologique importante, il n'est pas possible d'intervenir entre juin et décembre.

Suite à une concertation avec les concessionnaires, il convient de :

- Retirer les huîtres en friches sur les concessions listées par ailleurs.
- Retirer les supports métalliques et/ou plastiques présents et les évacuer du domaine public maritime. (Présence de tubes de plastiques utilisés pour le captage de larves, de tables, de poches...)
- Broyer les coquilles suffisamment finement pour qu'elles ne deviennent pas un réceptacle trop prisé des larves d'huîtres.
- Laisser sur place les débris, qui seront recouverts par la sédimentation naturelle de la zone.